

1981

HAEGEN

CHATEAU DU GRAND GEROLDSECK

67 04 13 179 002 AH

par KILL (R.)

1981

KILL (R.)

HAEGEN-GD GEROLDSECK

*SOCIETE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE SAVERNE*

---

*GROUPE D'ARCHEOLOGIE MEDIEVALE*

---

*CHATEAU-FORT DU GRAND-GEROLDSECK*

---

*RAPPORT DE FOUILLE (SAUVETAGE PROGRAMME)*

---

*POUR L'ANNEE 1981*

---

*Accord n° 1303 SDA12-R du 30.03.1981*

## SOMMAIRE .

I . Présentation .

II . Aperçu historique .

III . Description architecturale .

IV . Travaux réalisés en 1981 .

V . Inventaire et description du matériel recueilli .

VI . Enseignement et conclusion provisoire .

Annexe : - observations archéologiques effectuées en 1980 .

- étude sur les tuiles recueillies .

- bibliographie sommaire .

### Pièces jointes :

. plan de situation du château

. plan d'ensemble du château

. plan de la salle E

. relevé des éléments d'architecture

. coupe stratigraphique

. relevé des marques lapidaires

. reconstitution graphique de la fenêtre à banquettes

. 13 planches photographiques

. 8 planches de dessins du matériel recueilli

. 1 copie de l'autorisation de fouille

. 1 copie de l'autorisation de fouille du propriétaire ( O.N.F )

CHATEAU-FORT DU GRAND-GEROLDSECK

---

(BAS-RHIN)

COMMUNE DE HAEGEN

CANTON DE MARMOUTIER

ARRONDISSEMENT DE SAVERNE

COORDONNEES LAMBERT :

- ABSCISSE : 967

- ORDONNEE : 125

CADASTRE DE 1972 , SECTION 12 , PARCELLE 268 .

PROPRIETAIRE DU TERRAIN :

OFFICE NATIONAL DES FORETS

CENTRE DE SAVERNE

CITE ADMINISTRATIVE . CHATEAU DES ROHAN

67770 SAVERNE .

## 1. PRESENTATION.

---

### 1. Motifs de la fouille.

Planche I  
Photos 1,2,3

La demande d'autorisation de fouille de sauvetage programmée pour le château - fort de Grand - Géroldseck a été déposée à la suite de l'état de délabrement très préoccupant dans lequel se trouve cette ruine. Les écroulements de murs se multiplient. Chaque Hiver voit s'effondrer de nouveaux pans de murailles et on assiste impuissant à la dégradation des vestiges qui va en s'accroissant et laisse présager une destruction quasi - totale à court terme, ce qui rendra toute tentative d'étude du site pratiquement impossible dans un proche avenir. Cela est d'autant plus regrettable que si l'histoire de la famille de Géroldseck est relativement bien connue grâce en particulier aux recherches de Dagobert Fischer et d'Ernest Lehr, l'étude architecturale du château n'a quant à elle été qu'effleurée et reste en fait à réaliser.

Figure 2,  
Repère A

A l'exception d'une récente réfection du parement intérieur du donjon aucune opération de consolidation n'a été réalisée depuis un demi-siècle pour tenter d'enrayer le processus de dégradation. Les parties les plus menacées sont les bâtiments annexes qui se répartissent le long de la face Nord de l'enceinte, de part et d'autre du Palas, appelé communément "Salle des Chevaliers". Ces bâtiments annexes dont la destination est mal connue (habitations nobles, communs avec peut-être présence d'une chapelle) ont beaucoup moins bien résisté que les ouvrages élevés en pierres à bosse comme le donjon et le mur d'enceinte par exemple. En plusieurs endroits, la hauteur de leurs murs dépasse à peine le niveau du sol et certaines parties sont recouvertes de déblais ce qui ne permet pas d'en lire le plan. C'est donc dans cette partie du château où la situation s'aggrave d'année en année qu'ont lieu les travaux de 1981.

### 2. Localisation et but des travaux.

Figure 2  
Repère E

Planche II  
Photo 4,5

Planche III  
Photo 6

L'endroit le plus menacé nous a semblé être la salle E, située au Nord - Est du château, à l'Est de la Salle des Chevaliers. Une intervention urgente se justifiait par le fait que le mur séparant la salle E de la salle B qui lui est contiguë au Sud, s'est partiellement écroulé et que la partie en subsistant est également menacée d'écroulement. Cet état de choses s'explique par le fait que la salle B a été vidée des déblais de destruction qu'elle contenait lors de travaux de mise en valeur du château vers 1905. Dans la salle E, par contre, les déblais ont à l'époque été laissés en place et c'est donc cette masse de près de 2 mètres de hauteur qui, en faisant pression sur le mur très faible, provoque son écroulement.

Les travaux entrepris dans la salle E ont donc pour objet:

- le dégagement des déblais de manière à supprimer la pression des terres sur le mur;
- la fouille stratigraphique de la salle E pour permettre les observations archéologiques indispensables;
- le remontage et la restauration des parties écroulées du mur.

REMARQUE.

Une urgente et importante intervention du " Groupe d'Archéologie Médiévale de Saverne " au Daubenschlagfelsen où ont été découverts les vestiges d'un château - fort , a eu pour effet de réduire les moyens et le temps initialement prévus pour la fouille de sauvetage programmée du Grand - Géroldseck. (voir le rapport de fouille de sauvetage de l'année 1981, établi pour les vestiges d'un château - fort découverts sur le Daubenschlagfelsen - commune d'Ernolsheim les Saverne, Bas - Rhin )

## 11 . APERÇU HISTORIQUE.

---

Le Grand - Géroldseck a été construit pour protéger les territoires de l'abbaye de Marmoutier et ses voies de communications vers la Lorraine, point très important puisqu'elle dépendait de l'évêché de Metz.

Il est cité pour la première fois en 1127, ce qui en fait l'un des châteaux les plus anciens d'Alsace. (Les vestiges conservés ne remontent cependant pas aussi loin et les plus anciens comme le donjon et une partie du mur d'enceinte datent des années 1200.)

La famille à laquelle avait été confiée la charge d'avoués de l'abbaye, prit rapidement le nom du château. Les rapports des sires de Géroldseck avec l'abbaye ne sont qu'une longue série de conflits. Après l'extinction de la famille en 1390, le Grand - Géroldseck passe dans différentes mains, et les partages du château entraînent l'établissement de plusieurs paix castrales.

Le Grand - Géroldseck est assiégé et ruiné à la fin du XV<sup>e</sup>. siècle pour avoir servi de repaire de brigands. Il ne sera plus reconstruit.

1704 - L'abbaye de Marmoutier rachète les ruines du château, acquises avec d'autres biens par l'évêque de Strasbourg, Egon de Furstenberg à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Les ruines resteront la propriété de l'abbaye jusqu'en 1789.

1718 - Le donjon est frappé par la foudre, entraînant l'effondrement de deux de ses faces

1861, 1862, 1874 - Travaux de déblaiement et consolidation réalisés par la société pour la conservation des Monuments Historiques d'Alsace.

1878 - La ruine est classée Monument Historique.

1879, 1905, 1906, 1910 - Travaux de consolidation.

1905 - Dégagement de la cave du logis.

1931, 1937 - Travaux de réfection par les Monuments Historiques.

1980 - Réfection du parement intérieur du donjon par les Monuments Historiques.

### III. DESCRIPTION ARCHITECTURALE.

---

Dominant le village de Haegen et la plaine d'Alsace, le château - fort du Grand - Géroldseck occupe une plateforme rocheuse, à 481 mètres d'altitude.

Les différentes constructions composant le château sont réparties à l'intérieur d'une vaste cour délimitée par le mur d'enceinte. Remaniée à plusieurs reprises, l'enceinte est partiellement conservée et son tracé épouse les formes irrégulières du rocher.

Planche IV  
Photo 7

Un puissant donjon de plan carré domine l'ensemble. Il présente un de ses angles au côté de l'attaque et protège l'entrée. Frappé par la foudre en 1718, il s'est partiellement effondré et seules les faces Nord et Est sont conservées sur toute leur hauteur. L'étage supérieur était, à l'origine, voûté comme le montrent les arcs formerets et départs de voûte encore en place. Au premier étage, qui correspond au niveau de la porte disparue, subsistent des latrines à conduit d'évacuation oblique. La face Est montre une série de fentes d'éclairage s'ébrasant vers l'intérieur et dont chacune correspond à des niveaux du donjon. Au sommet, un escalier aménagé dans l'épaisseur de la muraille permettait d'accéder à la plateforme du donjon depuis l'étage voûté. Contemporain des parties les plus anciennes de l'enceinte, le donjon a été élevé dans les années 1200.

Planche IV  
Photo 8

Le long de la face Nord du château se répartit un certain nombre de constructions annexes, de part et d'autre du logis dont seule est conservée la cave, voûtée à l'origine. Sa conception et les signes lapidaires très caractéristiques que portent les amorces de ses voûtes ont permis d'en situer la construction dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. La fonction des bâtiments annexes est mal connue. Certains auteurs y ont vu des constructions à caractère résidentiel, des communs, et même supposé l'existence d'une chapelle.

Dans la partie Sud du château, subsistent quelques vestiges de murs correspondant à de petites constructions, dont la fonction est totalement inconnue.

À l'extérieur du château, du côté Est, une barbacane de construction tardive, puisque réalisée au XV<sup>e</sup> siècle, renforce la protection d'entrée.



## IV. TRAVAUX REALISES EN 1981.

---

### 1. Description des vestiges apparents

---

L'accès de la zone choisie pour l'intervention était rendu difficile par une végétation très dense. Le débroussaillage a permis de confirmer la présence d'un mur dont l'existence était supposée et qui sépare deux salles, E et D, possédant chacune une porte distincte.

Planche V  
Photo 9  
Figure 3

La masse des déblais arrive à hauteur d'une ligne de corbeaux de gabarit analogue, en place dans le mur Sud. Une niche à luminaire est visible dans le mur Ouest.

### 2. Dégagement et fouille de la salle " E " .

---

#### Remarques

---

- Les travaux ont tout d'abord porté sur les carrés O3 - O4 - P3 - P4 afin de conserver les carrés O2 et P2 comme témoins de stratigraphie
- Les hauteurs de niveau indiquées dans le texte sont données par rapport au sommet des quatre corbeaux en place dans le mur Sud.
- L'ensemble des éléments d'architecture est en grès vosgien supérieur

#### 2.1. Première partie.

---

##### 2.1.1. Carrés O3 et P3.

---

Les travaux ont tout d'abord permis de mettre au jour un élément d'arc de facture gothique primitif et une tablette de banquette chanfreinée (L 650 mm, l 420 mm, ép 130 mm) encastrée dans un alignement de moellons reliés par du mortier.

Il est alors apparu que, contrairement à ce que laissait supposer la configuration du terrain, nous étions en présence de pans de murs écroulés, et non de déblais provenant des travaux de dégagement de la salle B en 1905.

##### 2.1.2. Carrés O4 et P4 .

---

Le dégagement de ces deux carrés a permis de localiser le mur Est perpendiculaire au mur de séparation des salles E et D. Ouverte à l'angle de ces deux murs, la porte est formée par:

Planche V  
Photo 10

- le montant gauche, encore en place ( H 1180 mm , section 340 mm X 200 mm avec feuillure de 100 mm X 60 mm ). Au tiers de sa hauteur, subsiste un fragment de fer scellé, provenant vraisemblablement du système de fermeture. Ce montant supporte un claveau composé, base commune d'un arc en plein cintre ( section 200 mm X 190 mm ) et d'un arc surbaissé ( section 310 mm X 270 mm )

- le montant droit, de dimensions identiques, a été nettement déplacé de sa position initiale par la croissance des racines d'un arbre.

Planche V  
Photo 11

A la profondeur de 1,70 m, mise au jour de nombreux éléments d'architecture confirmant la présence d'une fenêtre à banquettes :

Planche VI  
Photos 12,13

- trois fragments d'un meneau chanfreiné ( section 350 mm X 280 mm feuillure de 70 mm X 60 mm ). Il est à noter que ce meneau porte dans sa partie centrale une gâche percée d'un oeillet qui devait permettre le passage d'une targette. Sous cette gâche, une marque lapidaire en forme de croix de Saint - André.

- un second fragment de tablette de banquette chanfreinée, dont les dimensions devaient être identiques à celui précédemment découvert

- un élément brisé ( section 460 mm X 340 mm , feuillure 60 mm X 50 mm ) présentant une série de rainures parallèles dont la fonction n'a pu être expliquée jusqu'à ce jour

un bloc, soigneusement travaillé, de section carrée ( arête 300 mm L 420 mm ) portant une marque lapidaire d'une hauteur de 90 mm.

Planche VII  
Photo 14

A la profondeur de 1,95 m, deux jambages de fenêtre, de même hauteur ( 770 mm ) portant chacune un gond métallique scellé

Planche VII  
Photo 15

Un des montants porte des évidements du système de verrouillage par traverse. Sur les deux montants, une trace noirâtre, provenant probablement de la décomposition d'une traverse en bois de la fenêtre.

A ce même niveau, mise au jour du seuil de la porte ( L 1140 mm , l 310 mm ép 150 mm )

Planche VII  
Photo 16

2.1.3. Coupe stratigraphique (relevé effectué sur les carrés O2 et P2 )

Figure 5

La fouille de la salle n'étant pas achevée, nous décrivons la coupe à partir du niveau supérieur :

- couche 1 : humus , terre grise , moellons

- couche 2 : moellons mêlés de mortier et de sable , présence d'éléments d'architecture

- couche 3 : mortier de chaux

- couche 4 : tuiles

- couche 5 : mortier de chaux

- couche 6 : moellons mêlés de sable rouge et de mortier de chaux.

## 2.2. Deuxième partie.

A 1,70 m :

- jambage droit de la fenêtre à banquettes ( L 970 mm )

- un second bloc , finement travaillé ( L 530 mm , section 300 mm X 200 mm ) avec une marque lapidaire de graphisme analogue à celui du premier bloc marqué ( carrés O4 - P4 ), mais d'une hauteur de 100 mm.

- quatre éléments d'arcs identiques, formant deux arcs ogivaux. Cet ensemble provient de fenêtres géminées.

- un claveau , base d'arc surbaissé ( section arc 490 mm X 340 mm )

Planche VIII  
Photos 17, 18  
Planche IX  
Photo 19

A la même profondeur , découverte d'une seconde niche à luminaire ( L 400 mm , H 470 mm , prof 370 mm ) située au même niveau que la précédente. La surface inférieure est recouverte d'un crépis de mortier.

A 1,90 m :

- un élément de gouttière ( L 650 mm , section 400 mm X 240 mm ) dont le canal est à fond plat , avec angles arrondis. Une des extrémités semble usée par l'écoulement des eaux , ce qui tendrait à prouver que cet élément servait de déversoir

- un montant de fenêtre ( L 770 mm ) mais de section différente de celle des trois précédents

- un second claveau , base d'arc surbaissé ( section arc 470 mm X 360 mm )

A ce même niveau, importante couche de tuiles.

Planche IX  
Photo 21

## 2.3. Troisième partie.

Pour soulager le mur Est qui menace de s'écrouler sous la pression des terres, une tranchée de 0,80 m de large a été ouverte sur toute sa longueur.

Au niveau de la première assise , apparaît une base d'encadrement de fente d'éclairage ( L 540 mm , H 290 mm )

A la profondeur de 0,80 m ( par rapport à la première assise ), épaisse couche de mortier ( sol aménagé ? ) limitée , au niveau du montant gauche de l'entrée, par un alignement de moellons

Sur cette couche de mortier , reposaient des fragments de pots de poêle, du type " gobelet ". Une partie importante d'un de ces pots recouvrait des

Planche X  
Photo 22

Planche X  
Photo 23

ossements d' animaux ( provenant essentiellement des parties inférieures de membres de bovidés et de suidés ) .

### 3. Éléments d'architecture en réemploi.

Deux éléments d'architecture sont en réemploi dans le mur de séparation des salles E et D .

Planche XI  
Photo 24

- une demi - base d'encadrement de fente d'éclairage ou d'archère , encastrée dans l'angle Nord - Ouest de la pièce ( L 390 mm , H 250 mm ép 220 mm ). Un trou de pince est visible.

Photo 25

- un claveau, à fin liseré, situé à proximité de l'élément cité ci-dessus , servait de base d'arc surbaissé. Ses dimensions sont difficiles à définir , en raison de son encastrement dans le mur.

## V. INVENTAIRE ET DESCRIPTION DU MATERIEL RECUEILLI.

---

Très peu de matériel a été recueilli en raison de la nature des couches rencontrées (essentiellement des couches de destruction). Malgré les importantes quantités de déblais dégagées, les couches d'occupation n'ont pas encore été atteintes.

En plus des éléments d'architecture décrits dans le chapitre IV, nous pouvons dresser l'inventaire du mobilier suivant:

### 1. Céramique de poêle.

#### 1.1. Pots de poêle

##### 1.1.1. Niveau couche 2 .

G.G. 1981 , 1 : bord de pot de poêle circulaire ( pâte grise )

G.G. 1981 , 2 à 5 : bords de pots de poêle à ouverture carrée et à  
bords pincés  
( 2 : pâte ocre ; 3 à 5 : pâte grise )

##### 1.1.2. Niveau couche 4 .

G.G. 1981 , 14 : bord de pot de poêle à ouverture carrée ( pâte grise )

##### 1.1.3. Sur la couche de mortier , tranchée de soulagement du mur Est de la salle E.

G.G. 1981 , 15 a et b : grand fragment de bord et de base de pot de  
poêle , type " gobelet " , pâte assez fine , de  
couleur saumon

Diamètre extérieur ouverture : 168 mm

Diamètre intérieur ouverture : 138 mm

Diamètre base : 80 mm

Hauteur bord conservé : 105 mm

G.G. 1981 , 16 : grand fragment de bord de pot de poêle , type  
" gobelet " , pâte assez fine de couleur saumon

Diamètre extérieur ouverture : 160 mm

Diamètre intérieur ouverture : 132 mm

Hauteur : 130 mm

G.G. 1981 , 17 : fragment de base de pot de poêle , type " gobelet "  
même pâte et couleur que 1981,15 et 16 .

## 1.2. Carreau de poêle .

### 1.2.1. Niveau couche 2 .

G.G. 1981 , 9 : fragment de carreau vernissé vert sans engobe. Représente  
----- la partie inférieure d'un personnage féminin, vêtu  
d'une jupe ample à plis, dont ne dépassent que les  
deux pieds.

## 2. Céramique culinaire.

### 2.1. Niveau couche 2.

G.G. 1981 , 6 à 8 : bords de pots ovoïde à lèvre sortante  
----- ( 6 à 7 : pâte ocre , 8 : pâte grise )

### 2.2. Niveau seuil entrée salle E ; - 1,95.

G.G. 1981 , 10 : fragment de base de cruche ( ? ) ou de pot ovoïde , à pied  
----- souligné d'un bourrelet. Intérieur beige clair, extérieur  
gris - noir

### 2.3. Niveau couche 4.

G.G. 1981 , 11 à 13 : bords de pots ovoïde en pâte grise  
-----

## 3. Ustensile de cuisine.

### 3.1. Niveau couche 2.

G.G. 1981 , 18 a et b : fond et poignée mortier en grès rose.  
-----

## 4. Matériaux de construction .

### 4.1. Matériaux de couverture .

#### 4.1.1. Tuiles canal.

G.G. 1981 , 19 à 22 : basses- tuiles , plus ou moins complètes, en terre  
----- cuite de couleur saumon

G.G. 1981 , 23 à 32 : tuiles de recouvrement ( dont trois entières )  
----- en terre cuite, de couleur saumon

4.2. Revêtement de sol .

4.2.1. Carreau .

G.G. 1981 , 33 : en terre cuite , de couleur saumon , sans motifs  
d'ornement , bon état de conservation.  
Dimensions : 160 mm X 160 mm X 25 mm

## VI. ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSION PROVISOIRE .

---

### 1. Enseignements .

---

Les différents éléments d'architecture découverts dans la salle E, semblent provenir d'au moins trois fenêtres , dont une à banquettes.

#### 1.1. Essai de datation.

Nous pouvons avancer une hypothèse de datation à partir de l'ensemble d'observations suivant :

##### 1.1.1. Position des éléments d' huisserie des montants de fenêtre

Trouvés côte à côte dans les carrés O4 et P4 , deux montants de fenêtre portent chacun un gond scellé dans la pierre, placés respectivement à 35 mm et 60 mm du bord de la feuillure

Ce détail révèle l'utilisation de châssis ouvrant , posé en feuillure dans la pierre , et non pas de châssis dormant , qui n'ont fait leur apparition qu'au XVI<sup>e</sup>. siècle.

Nous avons là une limite dans le temps: le XVI<sup>e</sup>. siècle.

##### 1.1.2. Marques lapidaires.

Deux blocs soigneusement travaillés, faisant probablement partie du chaînage d'angle intérieur de la fenêtre à banquettes, portent chacun une marque lapidaire. Les marques ont des extrémités fourchues , caractéristiques de l'époque gothique ( les marques renaissance ayant des extrémités évasées , avec une taille en biseau ).

On retrouve des marques d'un graphisme analogue sur les piliers et arcs formerets du bas - côté Sud de la nef de l'abbatiale de Marmoutier ( chef - lieu de canton , Bas - Rhin ) dont la construction remonte à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup>. siècle. Il n'est pas impossible que des artisans , tailleurs de pierres, aient travaillé à l'abbatiale et au château du Grand - Géroldseck, quand on sait que ces deux monuments ne sont distants que de quelques kilomètres .

Nous avons donc une datation assez précise de la fenêtre à banquettes : la seconde moitié du XIII<sup>e</sup>. siècle.

Les quatre éléments formant deux arcs ogivaux de facture gothique primitif, viennent parfaitement s'ajuster sur les deux montants trouvés dans les carrés O4 et P4 , ce qui confirme notre hypothèse de datation.

Planche XII  
Photo 26

Figure 6



## 1.2. Emplacement de la fenêtre à banquettes.

Figure 4

La position des éléments composant la fenêtre à banquettes, lors de leur dégagement, semble nous indiquer que celle-ci s'ouvrait du côté Est, à l'étage situé au dessus de la salle E.

Planche XII  
Photo 27

La façade dans laquelle était ouverte cette fenêtre, donnait vraisemblablement sur un espace dégagé, cour ou jardin. L'ancrage du mur de séparation des salles E et D, s'arrêtant à la même hauteur que la ligne de corbeaux du mur Sud, confirme nettement l'existence d'une grande salle, au dessus des salles E et D.

Figure 7

La présence de cette fenêtre à banquettes nous montre bien qu'elle ne pouvait qu'appartenir à des salles d'habitation noble, sa présence dans des communs étant inconcevable.

## 2. Conclusion provisoire.

Les travaux en cours au château du Grand Géroldseck jettent un jour nouveau sur les constructions annexes de la partie Nord Est du monument, considérées jusqu'à présent comme des communs.

La révélation de la présence d'une grande salle éclairée par au moins une fenêtre à banquettes infirme cette interprétation et nous montre que la fonction de ce groupe de constructions reste en fait à définir.

Grâce à la fouille des niveaux d'occupation, les travaux de 1982 devraient permettre de répondre à cette question en déterminant le rôle des bâtiments étudiés.

B. HAEGEL

R. KILL

G. PERALS

avec la participation de V. DEISS  
dessins des objets de B. SCHNITZLER.

Groupe d'Archéologie Médiévale de Saverne.

Des travaux de consolidation ayant pour but la réfection du donjon, dont le parement intérieur s'était détaché par plaques durant ces dernières années, ont été entrepris par le Service des Monuments Historiques en juillet et en août 1980.

Par l'intermédiaire de son Groupe d'Archéologie Médiévale, la Société d'Histoire de Saverne a exercé une surveillance archéologique du site durant toute la durée des travaux.

1. Lors de l'aménagement du chemin d'accès et du nivellement d'une plateforme à l'emplacement de la barbacane pour servir d'aire de départ au téléphérique devant monter les matériaux jusqu'au château, les déblais du flanc Est ont été fortement entaillés par un engin de terrassement, formant un front de taille qui a fait apparaître deux murs :

- Le premier mur est sensiblement dans le prolongement du mur Nord de la barbacane. Aucune trace de l'entrée de la barbacane, qui doit se trouver au niveau du chemin d'accès, n'a cependant pu être observée.

- Le second mur semble être dans l'axe de la rampe d'accès supposée du château. Il pourrait s'agir du mur de soutien de cette rampe.

Le seul objet découvert à l'emplacement de ces travaux préparatoires est un carreau d'arbalète, trouvé fortuitement sur le chemin d'accès au château, à une dizaine de mètres de la barbacane. Sa présence à cet endroit s'explique par le fait que, pour faciliter le passage des camions, la partie pavée du chemin avait été recouverte de terre provenant de l'entaillage du flanc Est, mentionné plus haut. C'est donc vraisemblablement de la barbacane que provient ce carreau d'arbalète.

Description: carreau à douille légèrement étranglée, à pointe de section losangique. Diamètre intérieur maximum de la douille: 10 mm  
Poids : 28 gr.

11. Les échaffaudages mis en place à l'intérieur du donjon ont permis d'observer les parties inaccessibles. Un relevé complet qui n'existait pas jusqu'à présent a été réalisé:

- Élévation de la face intérieure du côté Est

- 4 coupes au niveau des différents étages

- Relevé de l'escalier intérieur et du réduit abritant les latrines

- De nombreux détails, tels que des signes lapidaires et plusieurs graffitis, dont l'existence n'était pas connue jusque là ont pu également être relevés

L'ensemble des observations effectuées sur le donjon, fera l'objet d'une étude à paraître dans "Pays d'Alsace", bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne.

## LES TUILES.

Parmi les innombrables fragments de tuiles rencontrés au cours des travaux, quatorze exemplaires de tuiles canal, plus ou moins complets, ont pu être reconstitués.

- tuiles inférieures, dites "basses tuiles", qui étaient posées en U sur le lattis
- tuiles supérieures, dites "de recouvrement", qui venaient recouvrir le joint formé par les bords des basses tuiles.

Ces deux types se complètent et ne peuvent exister l'un sans l'autre.

### Description

En forme de segment tronconique, ces tuiles sont en terre cuite de couleur saumon, lissées manuellement à la barbotine à l'extérieur (les traces de doigts le confirment), tandis que l'intérieur est très rugueux.

#### Basses - tuiles :

Au nombre de quatre, ces tuiles ont des longueurs variant de 443 mm à 457 mm, des largeurs sur la partie la plus importante de 170 mm à 190 mm, et la partie la moins importante de 120 mm à 135 mm, des hauteurs de 70 mm et des épaisseurs de 15 mm. Le poids unitaire est de 2560 gr. Du côté le plus ouvert, sur le dos, au ras du bord, se trouve un tenon destiné à retenir la tuile sur le lattis.

La partie la moins large d'une tuile s'ajuste dans la partie la plus large d'une autre tuile sur une longueur d'environ 70 mm, assurant parfaitement le recouvrement.

#### Tuiles de recouvrement :

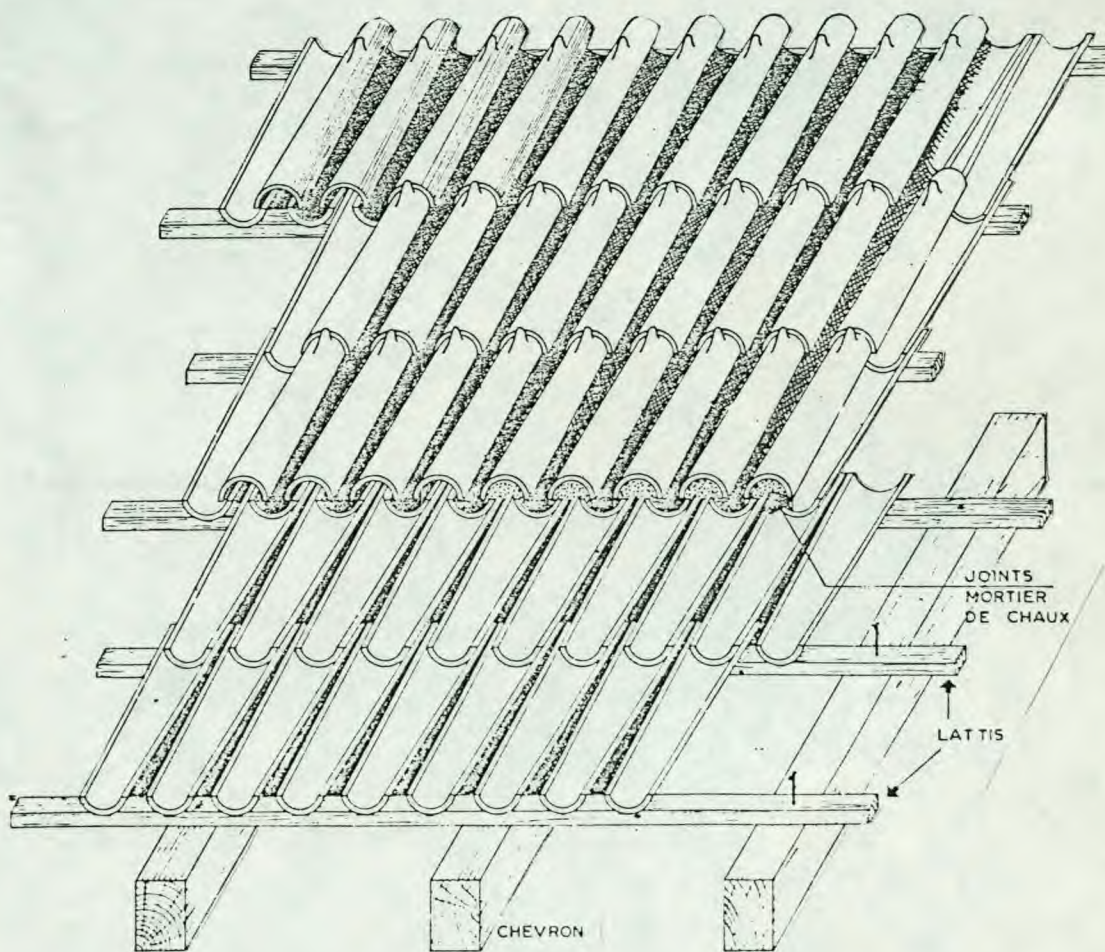
Leur nombre est de neuf, dont trois sont entières. Les longueurs varient de 415 mm à 424 mm, les largeurs les plus importantes de 119 mm à 135 mm, mais les parties les moins larges ont une dimension unique de 95 mm. Les hauteurs vont de 50 mm à 60 mm et les épaisseurs de 10 mm à 14 mm. Le poids unitaire est de 1620 gr. Sur la partie extérieure, entre 60 mm et 65 mm du bord selon les exemplaires, du côté le moins large, est fixé un crochet en terre cuite, destiné à recevoir la tuile suivante, afin de permettre le recouvrement nécessaire à l'étanchéité.

#### Mortier de scellement :

De très nombreux morceaux de mortier de chaux avec, en inclusion des fragments de tuiles, de petite taille, ont été trouvés dans la fouille. Ce mortier assurait le scellement des tuiles de recouvrement dans les basses tuiles, l'adhérence étant renforcée par la pénétration du mortier dans la surface rugueuse des faces intérieures des tuiles.

Conclusion :

Les dimensions des tuiles retrouvées prouvent que celles - ci proviennent d'un même toit. Les couches de mortier, mélangées de fragments de tuiles ( voir coupe stratigraphique ) nous indiquent que ce toit recouvrait les étages supérieurs à la salle E.



Principe de pose basses - tuiles / tuiles de recouvrement .

( extrait "Archéologie et architecture", Société d'histoire et d'archéologie de Colmar . )

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE .

---

BRUNNEL Pierre , MEYER Gilbert

Archeologie et architecture médiévale , Société d'histoire et d'archéologie de Colmar , COLMAR 1975 .

HAEGEL Bernard , KILL René

A propos de quelques carreaux d'arbalète découverts dans les châteaux des environs de Saverne ,  
bulletin n°1, Association des Amis du musée de Saverne , SAVERNE 1981 .

LEHR Ernest

Les dynastes de Gérolsdseck ès Vosges , STRASBOURG 1870 .

MINNE Jean Paul

La céramique de poêle de l'Alsace médiévale , STRASBOURG 1977 .

RIEGER Théodore , WILL Robert

Eglises et sanctuaires d'Alsace , STRASBOURG 1969 .

WOLFF Felix

Die Abteikirche von MAURMINSTER im Unter Elsass , BERLIN 1898 .



figure 1  
le hamelsberg

PLAN DU CHATEAU DU GRAND GEROLDSECK

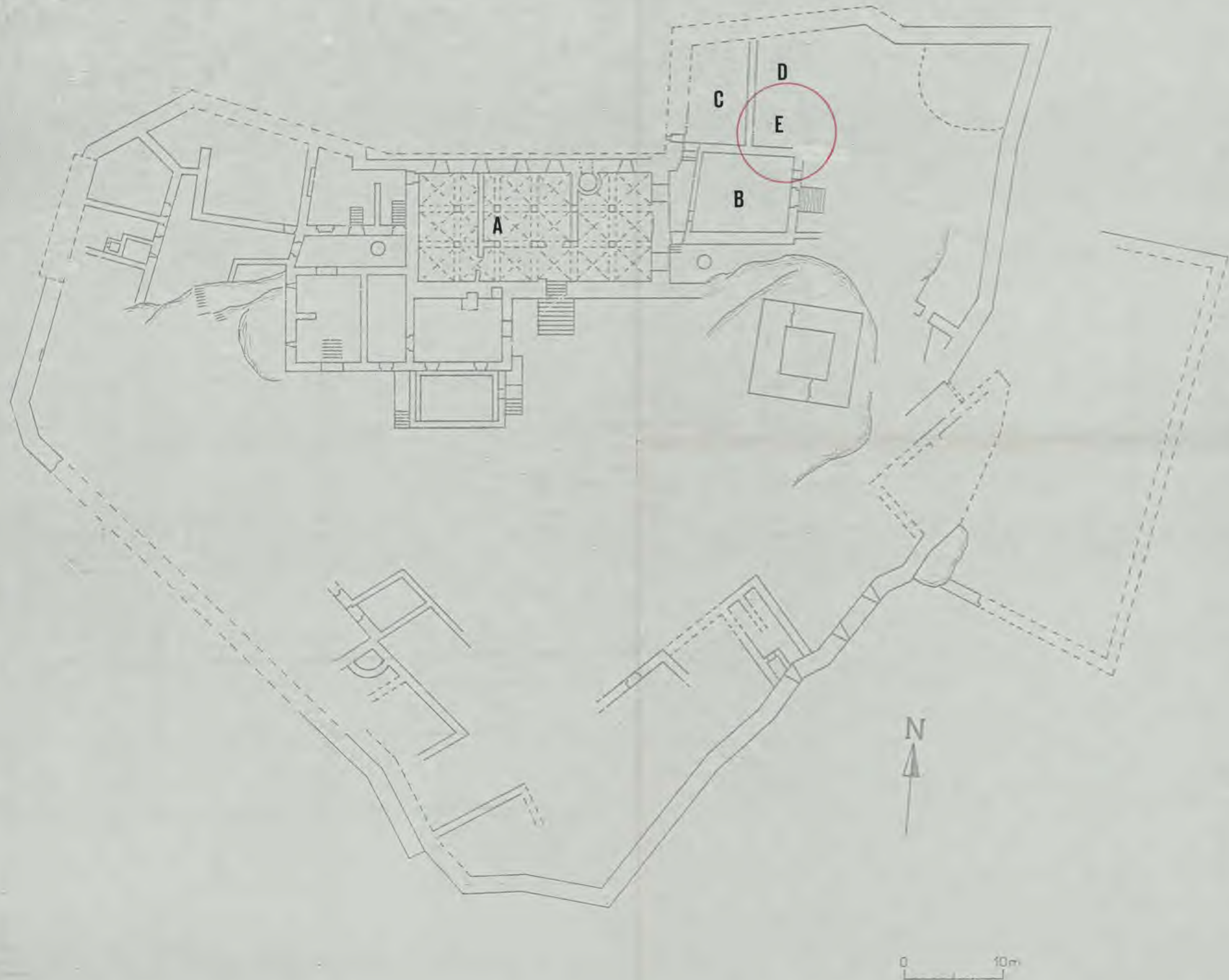
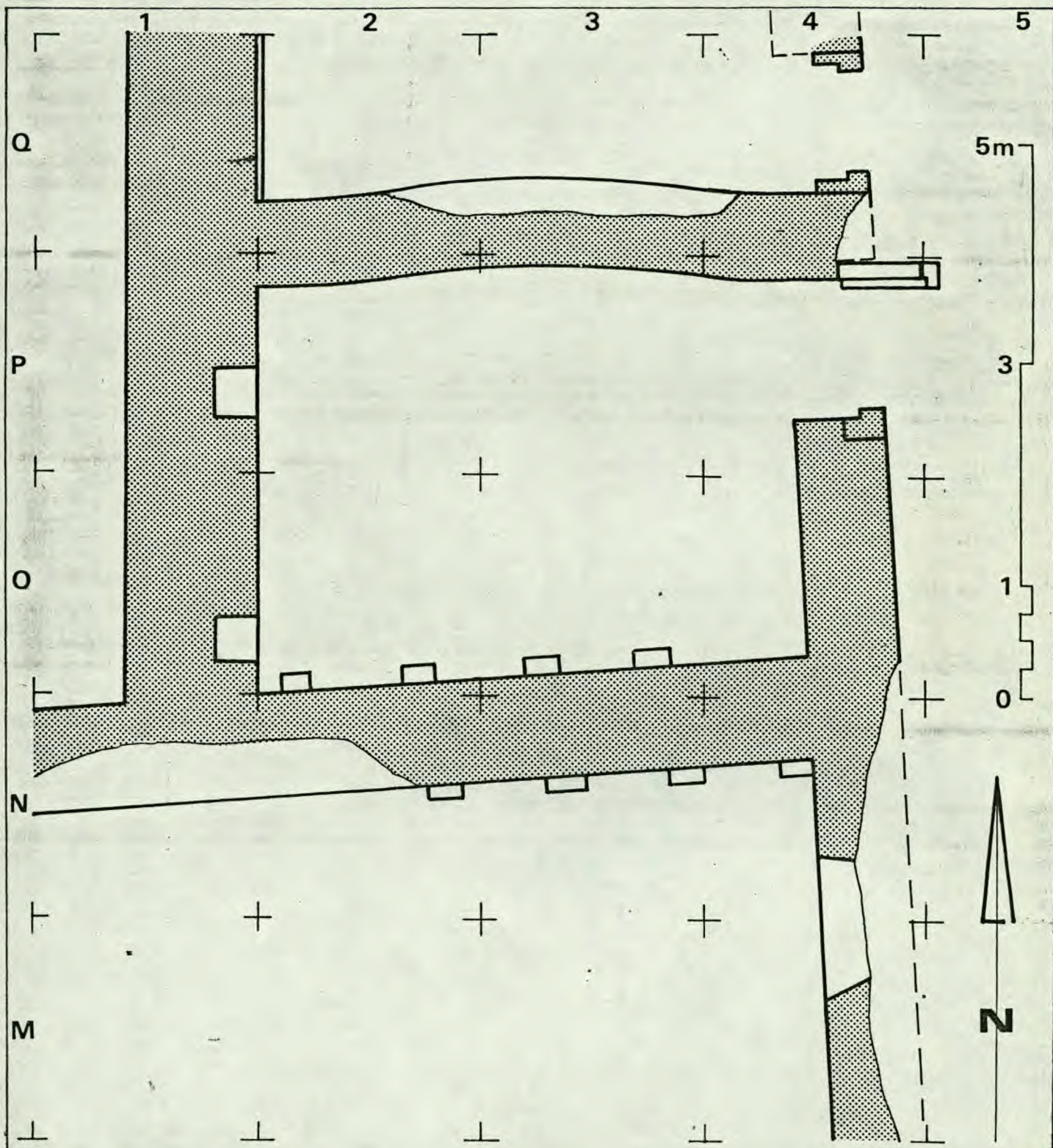


figure 2

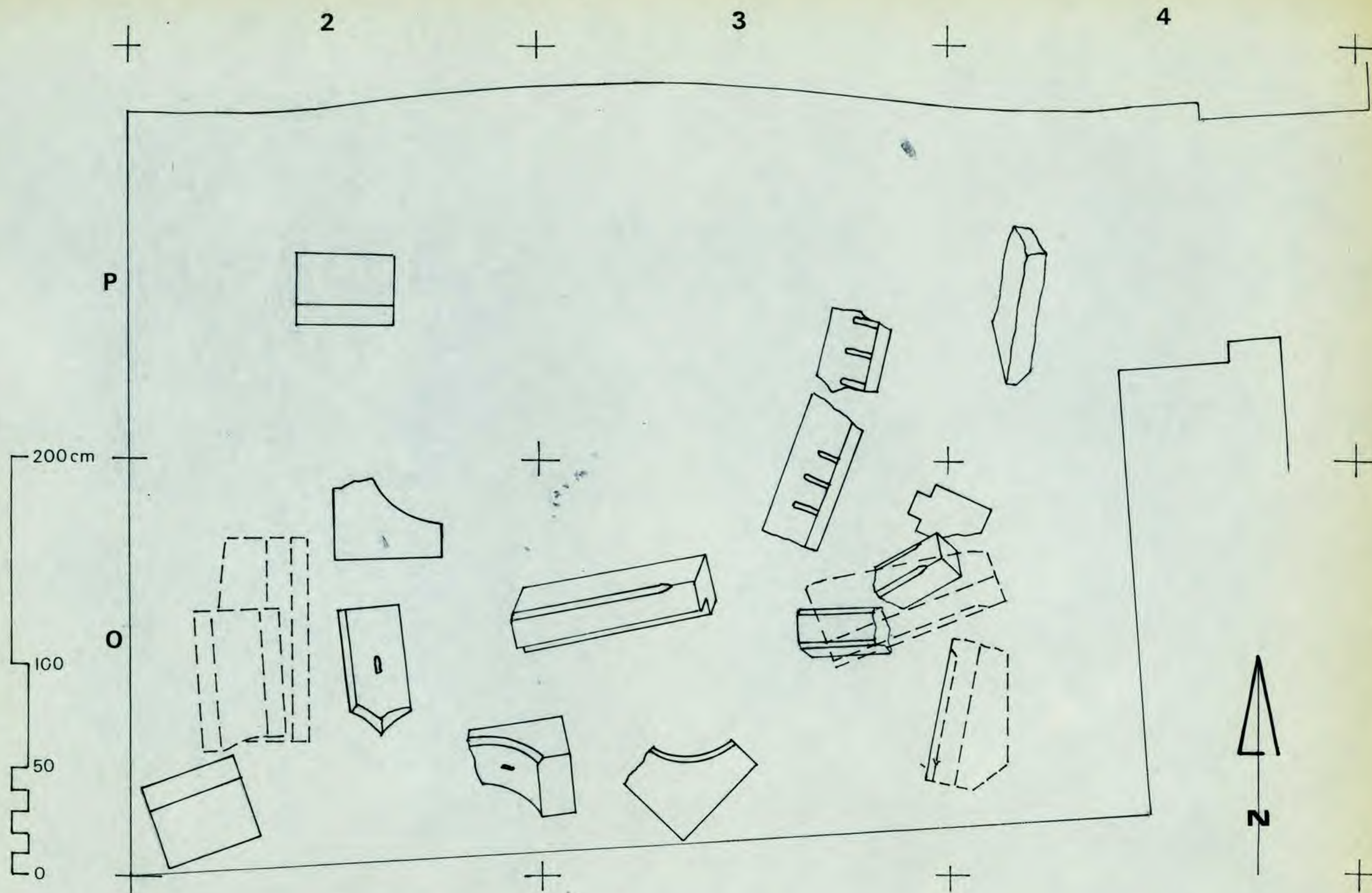


GRAND - GEROLDSECK Salle E

1 12.1981 B HAEGEL

figure 3

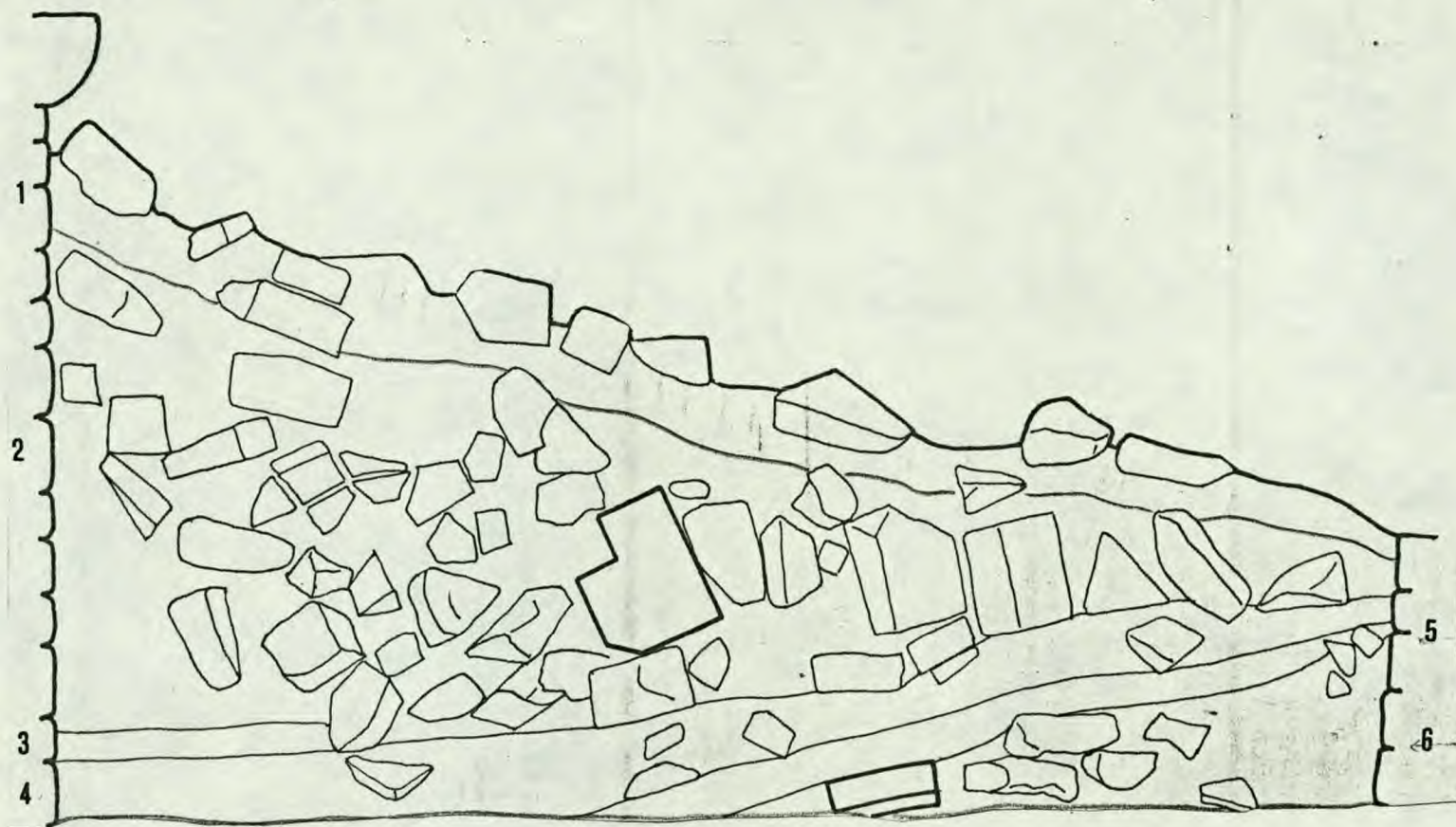




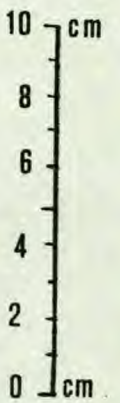
GRAND-GEROLDSECK Salle E Eléments d'architecture

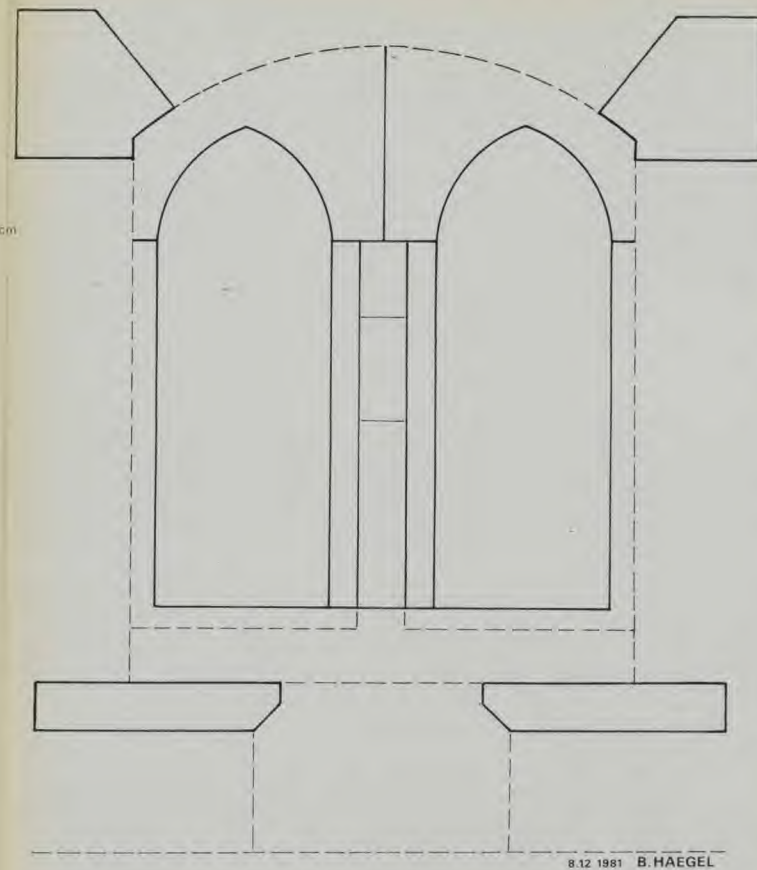
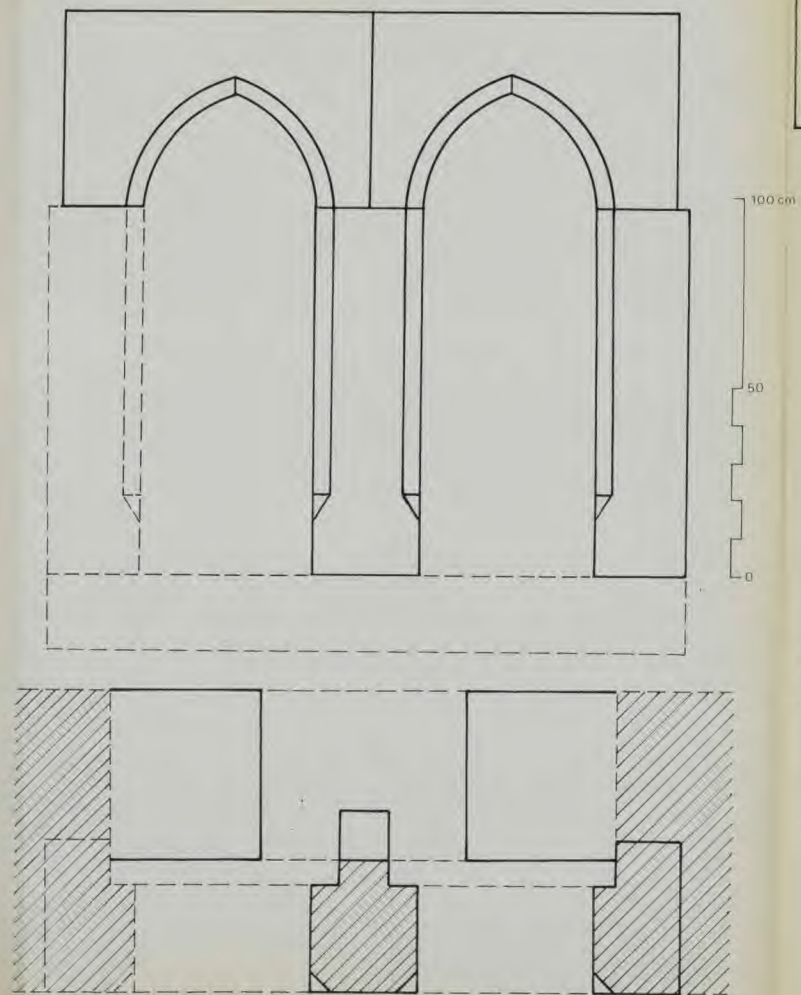
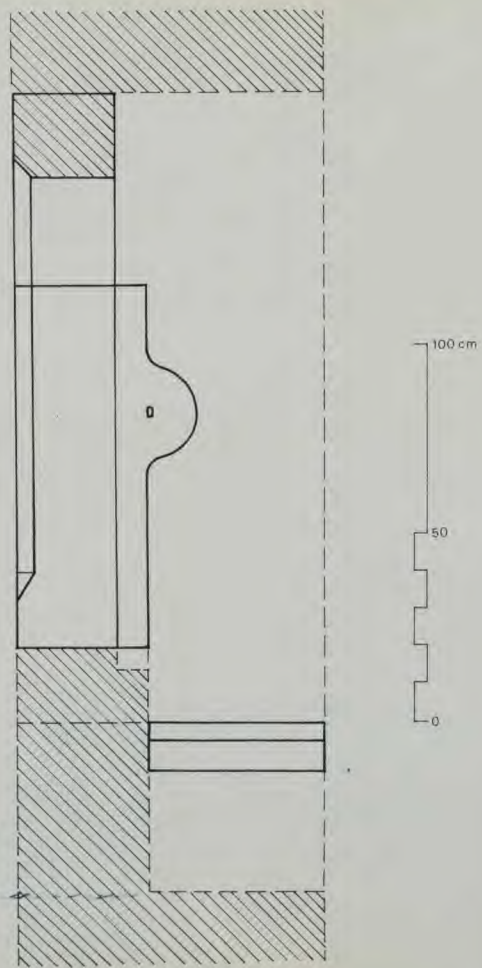
15.12.1981 B. HAEGEL

**figure 4**



GRAND GEROLDSECK      Salle E , coupe stratigraphique .





GRAND-GEROLDSECK  
Salle E - Fenêtre à banquettes  
(reconstitution)

planche 1

Grand Géroldseck



1



2



3

planche 2

Grand Géroldseck

4



5



planche 3

Grand Geroldseck

6



planche 4  
Grand Géroldseck

7



B



planche 5  
Grand Géroldseck

9



10



11



planche 6

Grand Géroltseck



12



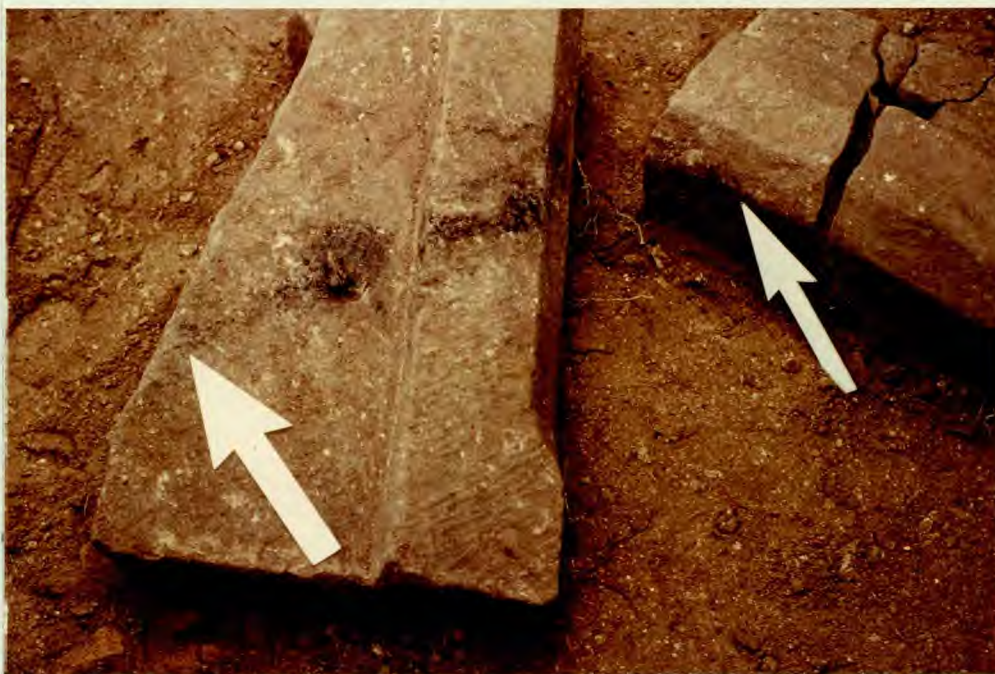
13

planche 7  
Grand Géroldseck

14



15



16



planche 8

Grand Géroldseck

17



18



planche 9  
Grand Géroldseck

19



20



21



planche 10

Grand Géroldseck



22



23

planche 19  
Grand Géroldeck



24



25

planche 12  
Grand Géroldseck



26



27



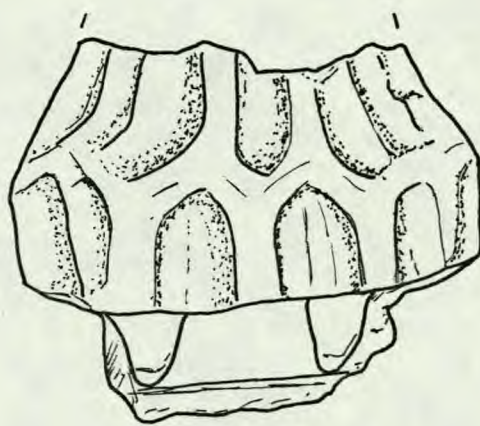
planche 13  
Grand Géroldseck



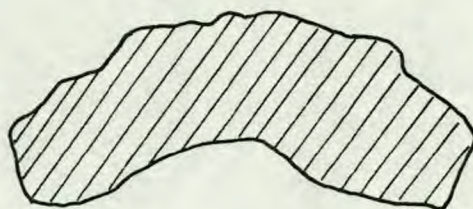
28



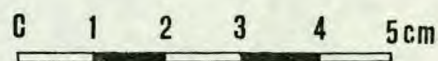
29



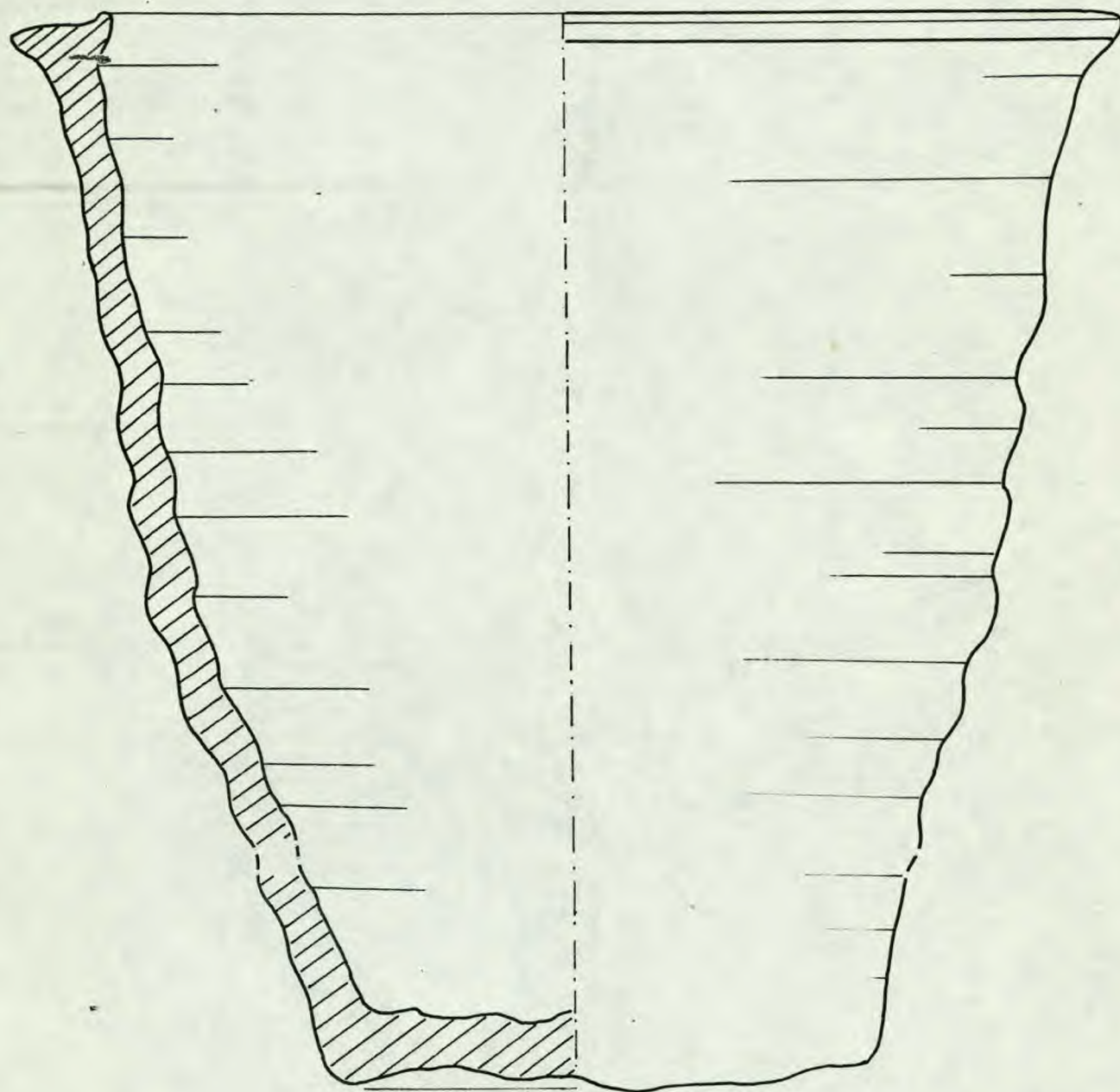
1



9



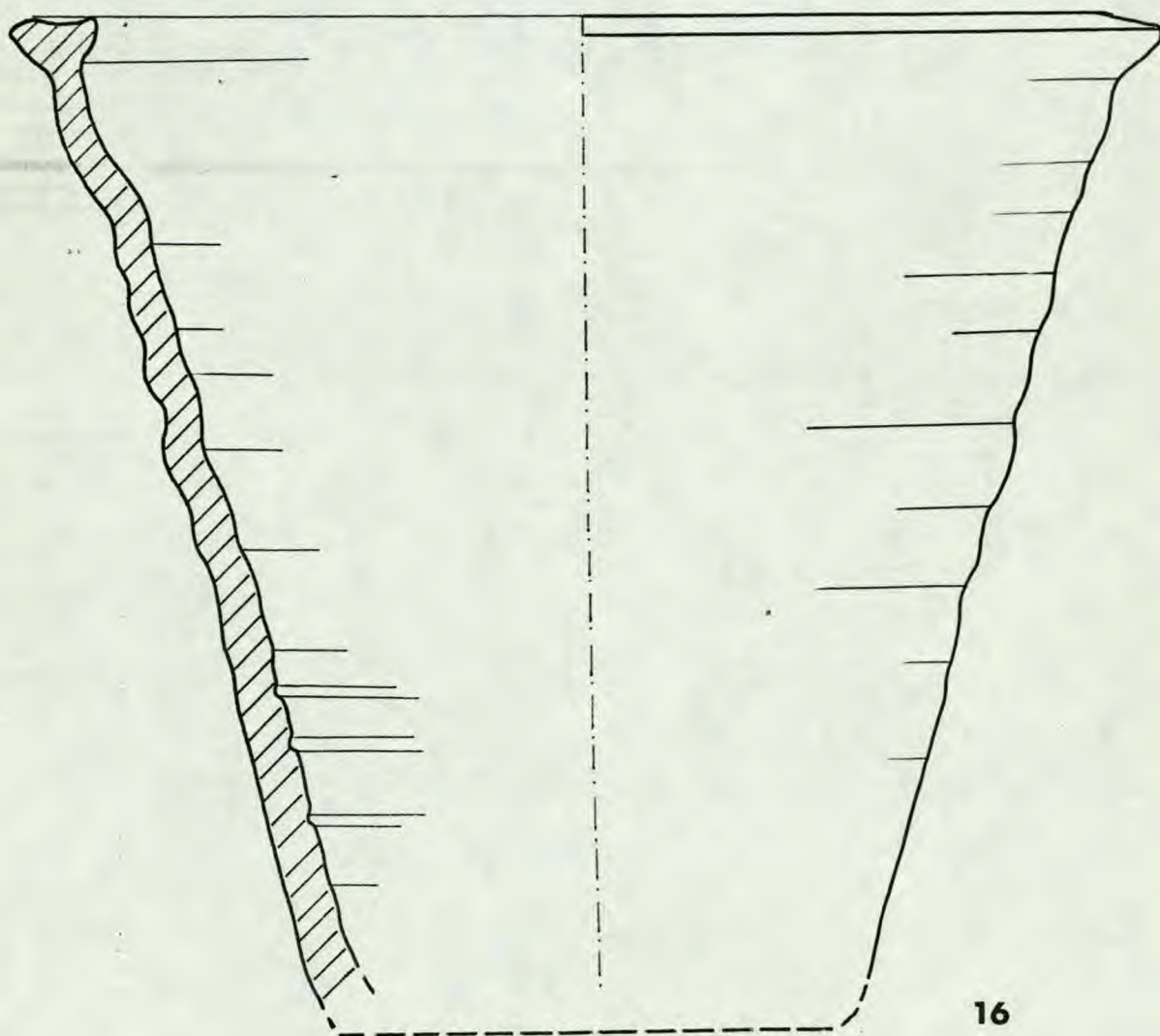
ES



15

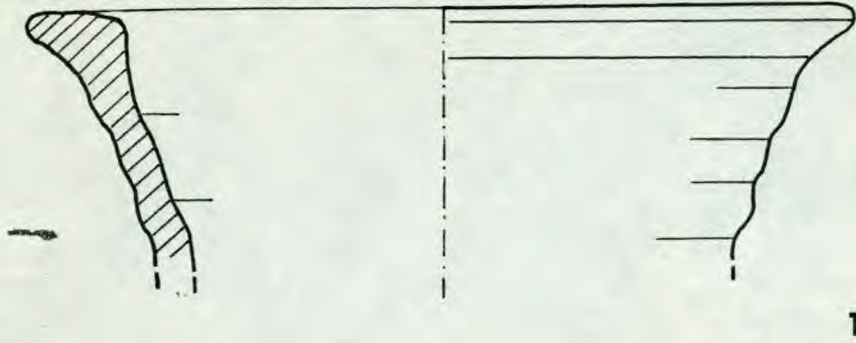
0 1 2 3 4 5 cm

188

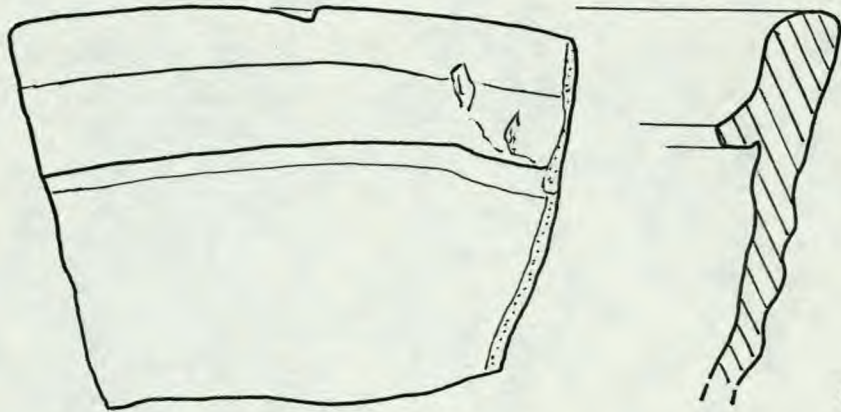


0 1 2 3 4 5 cm

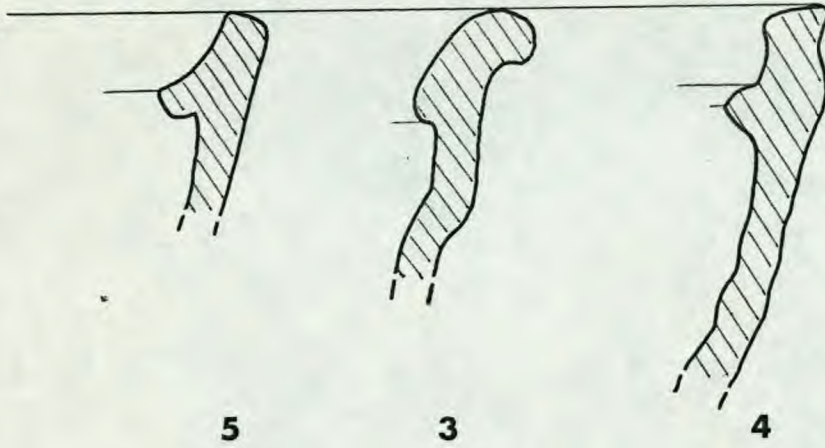
B8



1



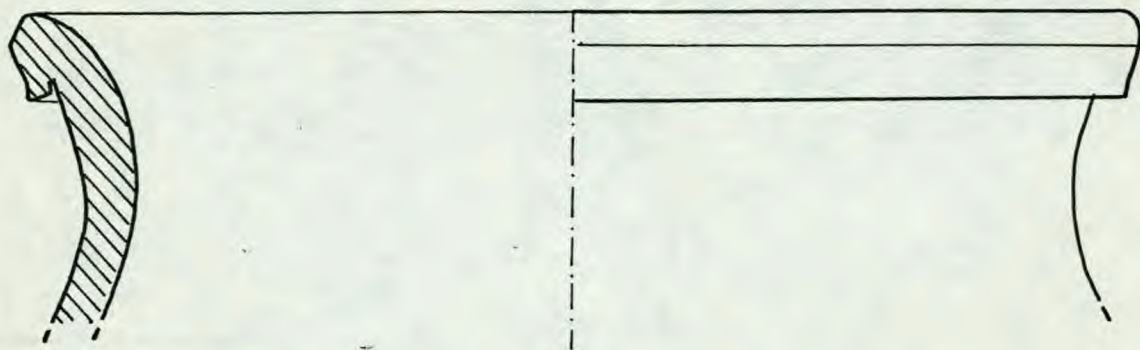
14



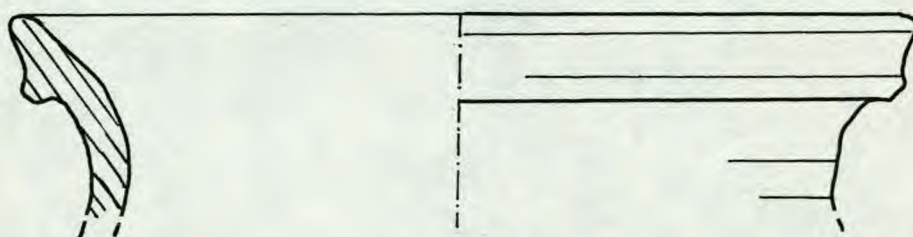
5

3

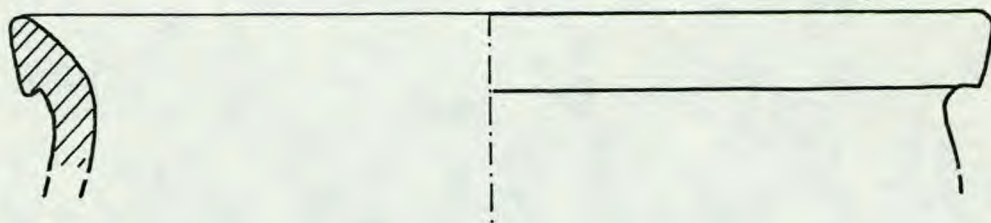
4



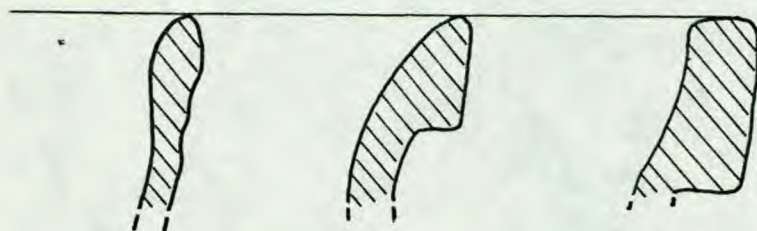
6



8



7



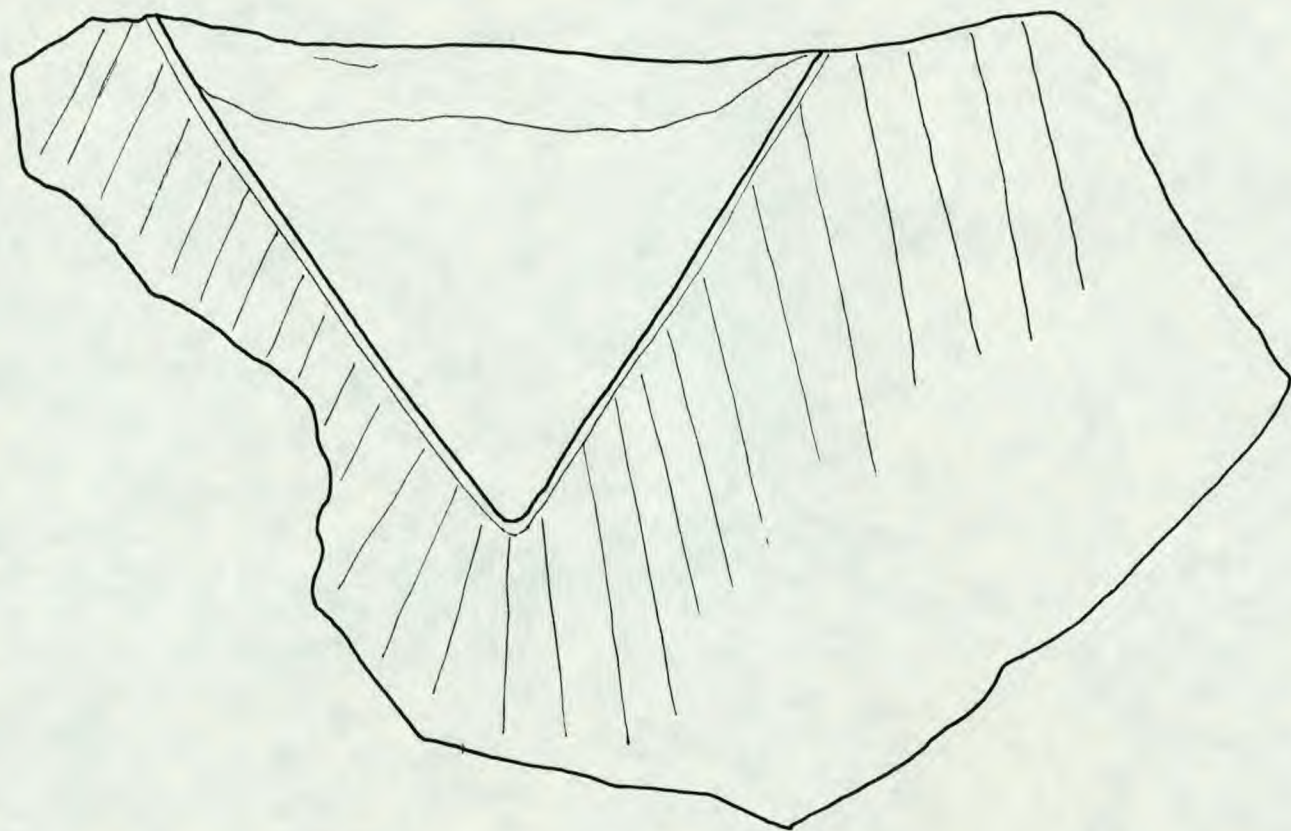
13

12

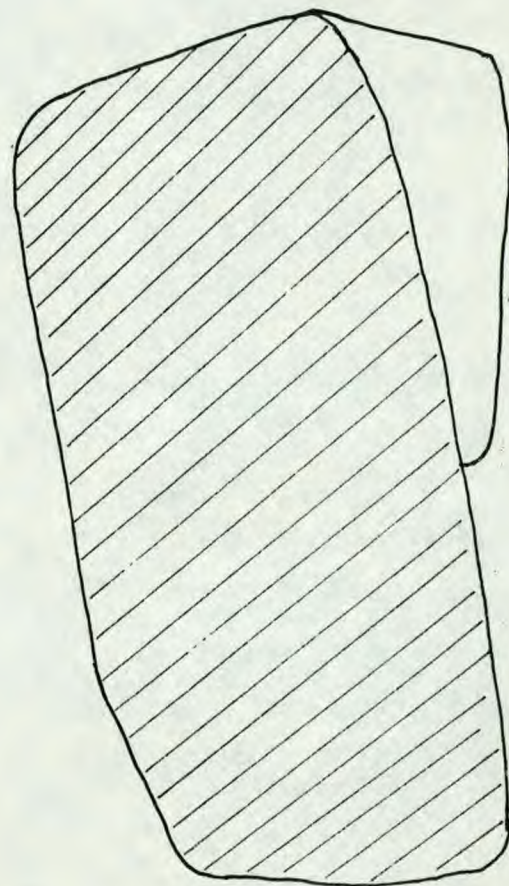
11

0 1 2 3 4 5 cm

BS

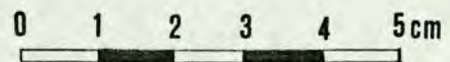


1

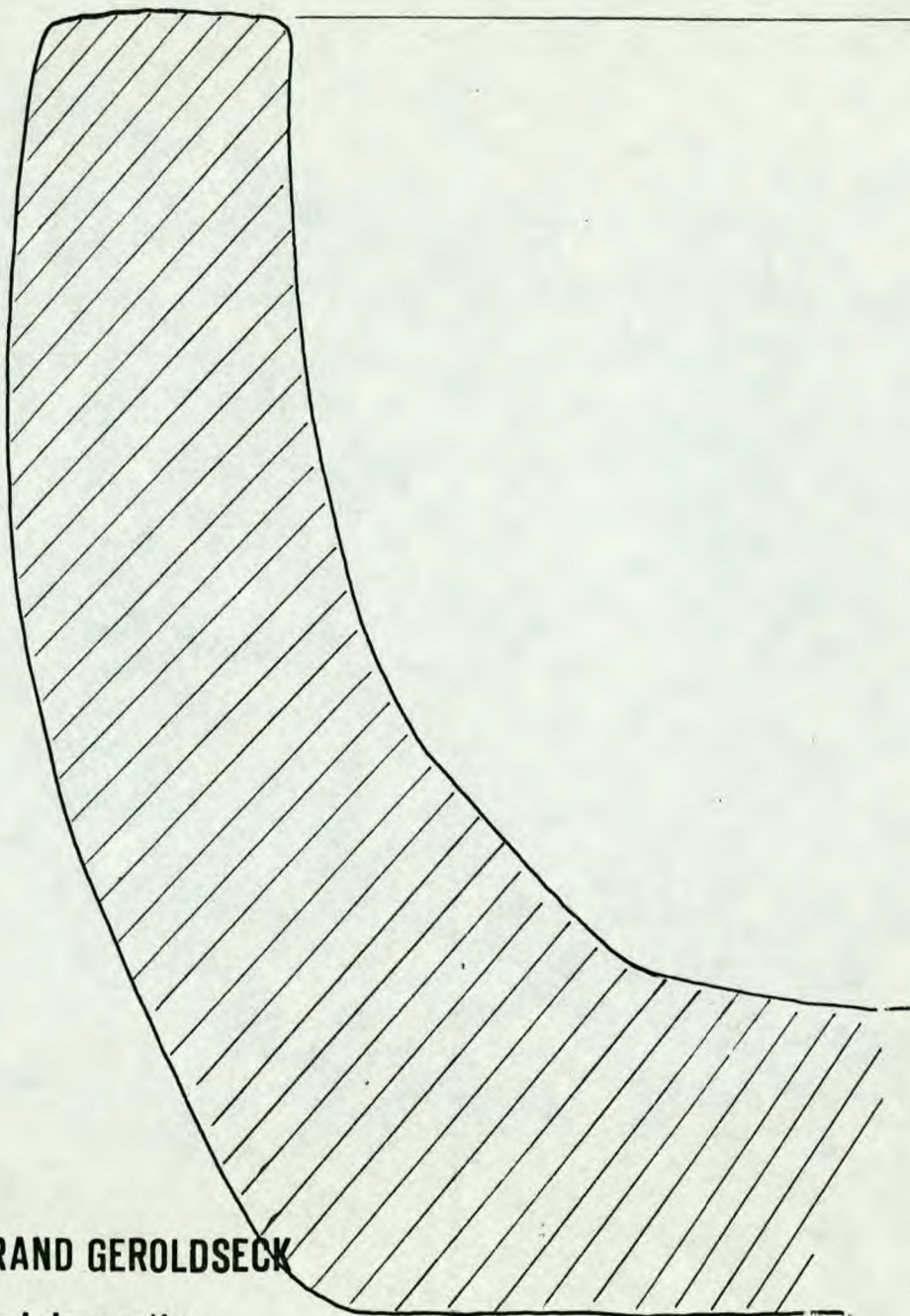


18

**GRAND GEROLDSECK**  
poignée de mortier



B8

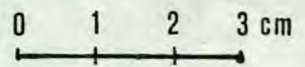
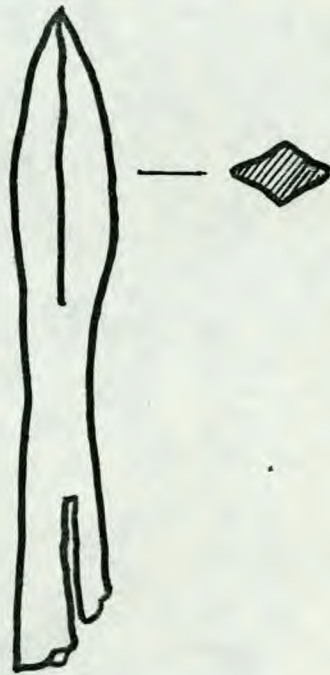


**GRAND GEROLDSECK**  
**fond de mortier**

0 1 2 3 4 5cm

18





**GRAND GEROLDSECK**

**Carreau d'arbalette**

DIRECTION DU PATRIMOINE

Sous-Direction des Fouilles  
et Antiquités

n° 1303 SDA/2-R

## DÉCISION

LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION,

Vu la loi du 27 septembre 1941 validée, ensemble les textes qui l'ont modifiée,  
Sur l'avis du Conseil supérieur de la Recherche archéologique,

DÉCIDE :

### Article Premier

Il sera procédé à l'exécution de fouilles archéologiques par l'État (sauvetage programmé)

au lieu-dit           Grand Geroldseck  
Commune de         HAEGEN  
Département       67 - Bas-Rhin

### Article 2

Monsieur KILL René

demeurant        9, rue des Murs - 67700 SAVERNE

assurera la direction scientifique des travaux, sous l'autorité du Directeur des Antiquités ~~(pré)~~ historiques ~~de~~  
d'Alsace.

### Article 3

Le Directeur des Antiquités sus-visé est chargé de l'application de la présente décision.

Paris, le 30 mars 1981

Pour le Ministre et par délégation :  
Le Sous-Directeur des Fouilles et Antiquités,

Intéressé        (blanc)  
Service central (rose)  
Préfecture      (blanc)  
Mairie           (jaune)  
Gendarmerie    (blanc)  
D. R. A. C.      (vert)  
Circonscription (blanc)

  
R. DELAROZIÈRE.



# OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

DIRECTION REGIONALE  
ALSACE

CENTRE DE SAVERNE

N/Réf.

## A U T O R I S A T I O N

Je soussigné, BOULDOUYRE Marc, Chef de Centre de l'Office National des Forêts de SAVERNE, autorise Monsieur René KILL, Correspondant de la Direction des Antiquités Historiques d'Alsace et représentant la Société d'Histoire de SAVERNE, domicilié 9, Rue des Murs à SAVERNE, à effectuer des travaux de fouilles et de consolidation à l'intérieur de l'enceinte du Château du Grand Géroldseck situé dans la forêt domaniale de SAVERNE.

Les travaux devront être entrepris avec l'accord de la Direction des Antiquités Historiques d'Alsace.

Les objets archéologiques qui pourraient y être trouvés seront déposés au Musée de SAVERNE.

Fait à SAVERNE, le 18 Décembre 1980

